

Le plus beau pont de bois de notre pay réédifié

Autor(en): **Gautier, Leopold**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lesquels la route de la rive gauche n'est pas le moindre. L'exposé de M. Laur qui suivit était consacré à cet objet. A l'aide de projections, l'orateur commenta les projets, à peu près comme il l'a fait dans l'article qui a paru dans le dernier cahier de la revue.

Par égard pour le conseiller d'Etat Arnold représentant le gouvernement urais, l'assemblée renonça à recommander dès maintenant l'un des tracés (tandis que l'auteur de ce compte-rendu l'a fait nettement dans l'article mentionné ci-dessus). La résolution votée par l'assemblée, et aussitôt transmise à l'Agence télégraphique suisse, est toutefois catégorique sur la question essentielle.

« La Ligue du patrimoine national, lors de son assemblée générale des 10 et 11 mai 1958 à Seelisberg, ayant pris connaissance de la partie du rapport de la Commission fédérale pour l'aménagement national qui a trait à la construction d'une route sur la rive gauche du lac des Quatre-Cantons, a constaté à sa grande satisfaction que la Commission a décidé dans ses propositions de préserver de toute atteinte le paysage du Grutli. »

« En plein accord avec la Commission du Grutli, notre Ligue tient pour nécessaire que les environs du Grutli restent à l'écart du trafic et du bruit; toute la pente de la montagne au-dessous de Seelisberg entre Treib et Bauen, avec la majestueuse Schwendiflüh, doit être conservée intacte et telle qu'elle est aujourd'hui. »

Après les deux longues séances du samedi soir et du dimanche matin, les uns restèrent paresseusement à deviser sur la terrasse de l'hôtel, d'autres firent la promenade jusqu'au château de Beroldingen d'où le regard plonge dans les profondeurs du lac d'Uri. Tous, redescendus à Treib, s'embarquèrent, qui pour Brunnen, qui pour Lucerne.

Ainsi prit fin une rencontre qui comptera dans les annales de notre association. Les deux résolutions, qui furent aussitôt rendues publiques, trouvèrent en général un accueil favorable. Elles définissent clairement la ligne de conduite que le Comité central devra suivre dans l'une et l'autre affaire.

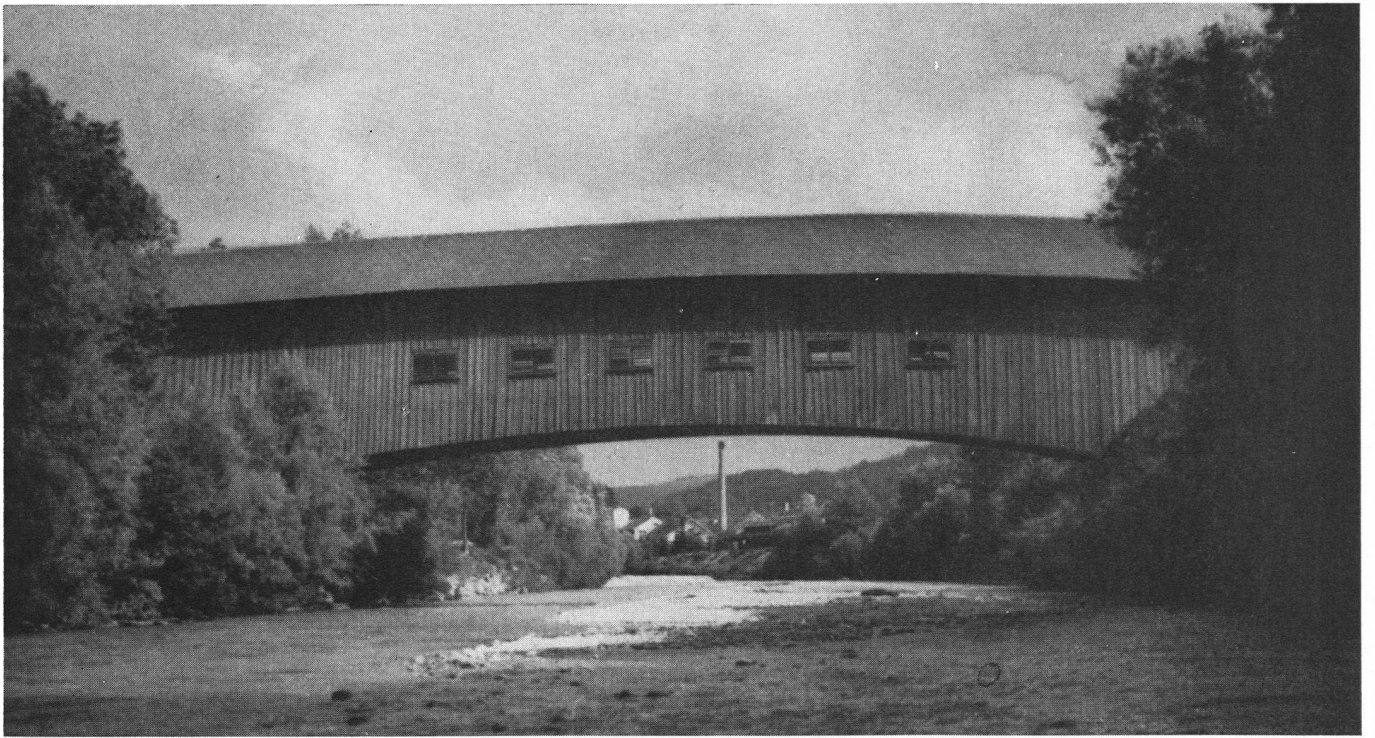
E. Laur (traduction)

Le plus beau pont de bois de notre pays réédifié

Les lecteurs de cette revue ont sans doute gardé dans leur souvenir les vues du fameux pont couvert de Hasle-Ruegsau près Berthoud (*Heimatschutz* 1955/4). Photographié au cours de sa démolition, débarrassé de son toit et des parois latérales, il présentait dans sa carrure qu'on peut bien dire bernoise une charpente en parfait état.

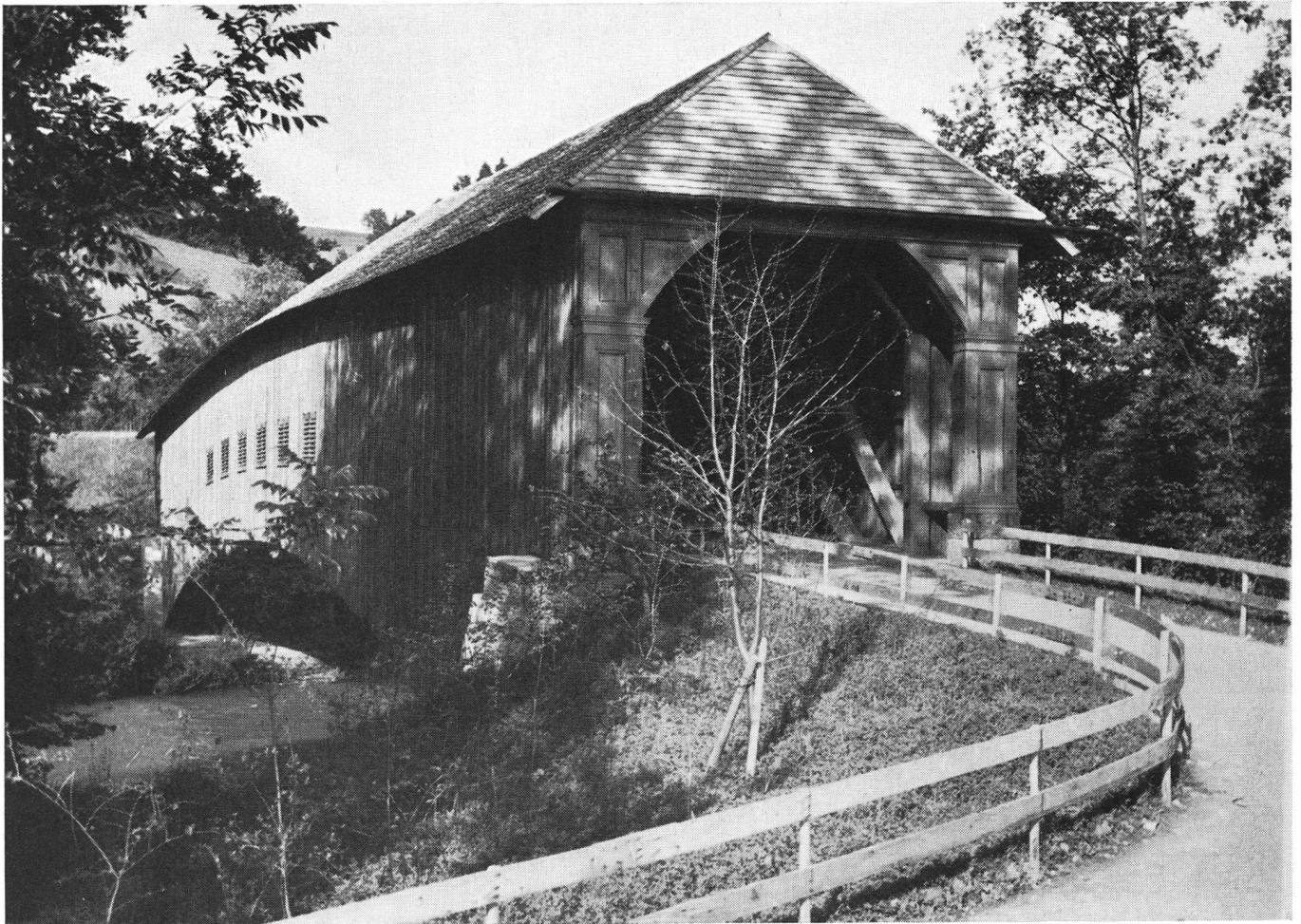
Depuis cinq ou six ans l'opinion publique a été tenue en haleine. Malgré les efforts du conseiller d'Etat chargé des travaux publics, M. Brawand, la majorité du Grand Conseil bernois, invoquant les besoins du trafic croissant, avait voté en faveur d'un pont moderne en béton, plus large que l'ancien. Heureusement l'éventualité de la reconstruction de celui-ci avait été envisagée; toute la charpente, tout l'appareil avaient donc été conservés.

Les fonds toutefois manquaient; le Grand Conseil n'avait voté qu'un crédit minime. Les autorités semblaient attendre un miracle de la générosité du public et en particulier du « Heimatschutz ». Et c'est bien grâce à notre Ligue que finalement l'affaire a bien tourné. Un comité *ad hoc* a multiplié les démarches, fait appel au public. Il a recueilli 140 000 francs environ, y compris les dons du « Heimat-



En haut: Le pont de Hasle-Ruegsau en son emplacement primitif.

En bas: Le pont en son nouvel emplacement, au cours de sa réédification.



*Reconstruction achevée.
Le nouvel emplacement
assure au pont majestueux
un cadre encore plus favo-
rable que l'ancien.*

schutz » suisse (20 000 francs) et de la Section bernoise (10 000 francs). Le Grand Conseil se décida alors à faire l'appoint.

Le pont reconstruit se trouve sur l'Emme à un kilomètre en aval du pont de béton; il relie par la voie la plus directe les deux villages de Hasle au nord et Ruegsau au sud, qui sont devenus des agglomérations assez importantes. Le pont n'est donc pas conservé comme une relique inutile; il sert de nouveau au trafic dans la région même où il a servi pendant les 120 premières années de son existence.

Une belle fête d'inauguration, coïncidant avec l'assemblée annuelle de la section bernoise du Heimatschutz, a eu lieu le 22 juin dernier.

Il avait fallu pour le construire abattre 500 sapins blancs dans les forêts du voisinage. Et il se distinguait de tous les ponts plus anciens par la longueur de son arche, qui mesure 58 mètres. Réédifié, entouré de l'auréole d'un monument qui a risqué de périr, il peut affronter gaillardement un long avenir.

Léopold Gautier

Photos:

Page 34: Gravure, Bibliothèque centrale de la ville de Zurich; p. 35: Photopress Zurich; p. 37: W. Zeller, Zurich; p. 38: Beringer et Pampaluchi, Zurich; p. 39: W. Zeller, Zurich; p. 43: Rudolf Grass, Zerne; p. 44: Rudolf Grass, Zerne; p. 47: Feuerstein, Schuls; p. 48: Rudolf Grass, Zerne; p. 51: Feuerstein, Schuls; p. 57: W. Zeller, Zurich.